

Bien-être et productivité : l'importance du poste de travail

Le poste de travail est central à la productivité, mais aussi au bien-être du salarié. Les tendances vers une plus grande personnalisation viennent contre la vague de conformisme générée par le concept d'open-space. Si une uniformité de design permet un renforcement de l'image de l'entreprise vis-à-vis de ses salariés, la personnalisation permet d'humaniser cet espace. (Image : Kinnarps)



On ne peut le nier : le poste de travail est le lieu dans l'entreprise dans lequel tout salarié doit pouvoir disposer des meilleures ressources matérielles afin de lui permettre d'effectuer ses missions au mieux et éviter tout risque professionnel. D'où un principe de plus en plus en développement : l'ergonomie, qui prévient les risques et améliore les conditions de travail. Selon les normes Afnor (Association française de normalisation), une personne qui travaille doit disposer dans son bureau au minimum d'une surface de 10 m². Le poste de travail doit faire 1,20 m sur 80 cm de largeur au minimum, pour un bureau partagé, il est recommandé de prévoir 12 à 15 m² par personne. Nous allons donc dans ce dossier traiter du poste de travail. Si les niveaux de luminosité, la qualité de l'air, la température et le niveau sonore sont des points importants dans l'ergonomie du poste de travail (et ce sont des sujets que nous couvrons périodiquement), ce dossier se centre sur le mobilier qui compose le poste de travail. Outre les produits eux-mêmes, nous allons regarder de plus près le marché du mobilier de bureau, les tendances vis-à-vis du poste de travail, ainsi que sur la production du mobilier.

Si, comme nous venons de le voir, plusieurs facteurs impactent le poste de travail, le point central reste le mobilier. Quelles sont les tendances du marché à ce niveau, comment progresse la conception de l'entreprise et de son salarié vis-à-vis du poste de travail, sans parler des besoins de ces deux acteurs ?

Le marché

D'après l'édition 2010 du rapport annuel de « l'étude stratégique du marché de mobilier de bureau en France » par IHS Global Insight, il y a retournement. Si 2009 est marquée par une chute de 16 %, 2010 marque une hausse de 2 %. Mais si l'étude réalisée pour le compte de UNIFA (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement) démontre une hausse, l'évolution des fabricants Français est négative (-1 %) tandis la facturation des fabricants étrangers sur le marché français a progressé de 12 % (!). La croissance vient surtout des grands comptes (tant publics que privés). En effet, les ventes aux PME et TPE ont diminué respectivement de 4 % et de 2 %.

Cette même étude démontre aussi que la vente directe est le circuit de distribution le plus dynamique avec une progression de 11 %, suivi de la grande distribution professionnelle avec une croissance de 8 %. La vente de tables et de bureaux s'est agrandie de 2 % tandis que le rangement croît de 3 %. Une croissance de 14 % au niveau des cloisons non-porteuses et non connectées semble indiquer une accalmie, sinon une évolution au niveau des open-space.

Autre facteur relié à la crise : la consolidation des acteurs du marché. Crise oblige : redressements judiciaires, rachats, rap-



Une vision plus « naturelle » du mobilier de bureau proposée par Arféo : la gamme « Oxygène ». De par ses formes et ses matériaux, la gamme Oxygène reproduit un environnement naturel. Cette collection s'est vue décernée le label de l'Observateur du Design. Développée en collaboration avec deux designers indépendants, Paule Guérin et Till Breitfuss, cette nouvelle gamme bouscule les codes traditionnels des espaces de travail en proposant des aménagements centrés sur le bien-être de l'utilisateur. (image : Arféo)

prochements... Le secteur du mobilier de bureau voit le nombre de ses acteurs décroître. Sans imaginer en venir à une situation de monopole, le secteur se redynamise en passant par une douloureuse (pour ses victimes) réorganisation. Que ce soit le rachat de Buroform (en redressement judiciaire) ou encore le rapprochement entre Arféo et Sokoa (mais uniquement sur le marché national et avec des offres complémentaires), le secteur du mobilier de bureau se consolide.

Le poste de travail : une définition

En organisation du travail, un poste de travail est le lieu dans lequel un employé dispose des ressources matérielles lui permettant d'effectuer son travail. Dans un contexte informatique (ce qui est aujourd'hui la norme dans le secteur tertiaire), il représente principalement le point d'accès à toutes les fonctionnalités d'une application informatique et d'un système d'exploitation, en particulier aux ressources informatiques

(messagerie, bureautique, applications web, mais aussi imprimante, scanner...). À partir d'un « poste de travail », on peut ainsi accéder aux disques durs, aux supports amovibles (lecteur de disquette, lecteur de CD-ROM...), à divers périphériques, comme les imprimantes, les périphériques d'acquisition d'images (appareil photo numérique, scanner) et utiliser des applications informatiques à distance.



La gamme « c:scape » de Steelcase part de l'idée que l'espace de travail doit être propice à la collaboration, temporaire, spontanée, plus ou moins formelle. Un bureau individuel doit pouvoir se transformer simplement. (image : Steelcase)



Une des tendances du mobilier de bureau au niveau du poste de travail est le rangement de proximité comme illustré par cet élément de rangement de la gamme Base de Dynamobel.

Directive européenne

Il existe au niveau de la réglementation européenne, une directive (90/270/CEE, du 29 mai 1990) qui concerne particulièrement l'environnement de travail de bureau. Peu appliquée et peu connue au niveau des PME/TPE, cette directive, si appliquée, peut contribuer à réduire les problèmes liés au manque d'ergonomie des postes de travail (absentéisme, productivité moindre, etc.). En somme, ce que dit cette directive est que les employeurs sont tenus de faire une analyse des postes de travail (et même une évaluation annuelle !) afin d'évaluer les conditions de sécurité et de santé qu'ils présentent pour leurs employés, notamment en ce qui concerne les risques éventuels pour la vue et les problèmes physiques et de charge mentale. De plus, ils doivent prendre les mesures appropriées pour remédier aux risques ainsi constatés.

La réglementation européenne n'exclue pas l'ergonomie du poste de travail, même si c'est un des règlements les moins connus... et les moins appliqués de l'Union.

Les employeurs doivent prendre les mesures appropriées afin que les postes de travail mis en service pour la première fois après le 31 décembre 1992 satisfassent aux prescriptions minimales de la directive.

Mais, peu d'entreprises sont même au courant de l'existence de cette directive européenne, d'où son application très restreinte. En effet selon l'étude « L'ergonomie de l'environnement de travail des Français », étude indépendante réalisée par la société Dynamic Markets, plus d'une personne sur deux (59 % pour les salariés et 53 % pour les dirigeants) ignorent ces obligations légales en matière d'ergonomie des postes de travail. Les derniers chiffres sont parlants : il n'y a que 43 % des Français qui ont eu droit à une évaluation de leur poste de travail dans l'entreprise où ils travaillent actuellement et seuls 17 % ont eu une évaluation au cours des douze derniers mois. Si le secteur public démontre une longueur d'avance sur le secteur privé, il reste que seulement 25 % des salariés de ce secteur ont droit à une évaluation annuelle. La méconnaissance des réglementations font que 83 % des entreprises françaises n'ont pas respecté leur obligation annuelle de s'assurer de fournir un espace de travail adéquat à leurs employés.



L'open-space

Pour des raisons évidentes d'économie (et comme nous avons pu le citer au cours des différents numéros d'Info Buro Mag), le marché continue sa tendance vers l'open-space. Les besoins en termes de poste de travail s'en retrouvent inévitablement affectés. Néanmoins, une forme de personnalisation de l'espace de travail vient rééquilibrer les excès de l'open-space (nous nous rappelons tous du livre de 2008 « L'Open-space m'a tuer » d'Alexandre des Isnards et Thomas Zuber). Sans qu'il y ait un retour vers le cloisonnement, une certaine compensation est à l'ordre

du jour. L'humanisation est donc le maître mot des tendances actuelles. Par humanisation, il faut comprendre ergonomie, mais aussi bien-être individuel tout en permettant la productivité. « Le revers de l'open-space est que nous avons une augmentation de la personnalisation des postes

de travail, » explique Laurent Assouly, directeur France chez Dynamobel, « ce qui est perdu dans l'espace fermé est recréé dans l'espace ouvert via la personnalisation. » Dans la même optique, Jacques Albert, président directeur général d'Arféo, concorde sur l'idée d'humanisation du poste de travail : « A l'intérieur de l'aménagement de l'espace de travail, il y a le poste de travail. Il faut donc faire évoluer le poste de travail vers une forme de bien-être au travail. C'est la tendance actuelle.

Une des problématiques des entreprises à l'avenir est le capital humain. Les entreprises devront pouvoir attirer et conserver ce capital humain en lui donnant les meilleures conditions de travail possibles. »

Ainsi, le design et l'originalité du mobilier deviennent un point central dans la conception du mobilier de bureau en général et du poste de travail en particulier. Mais ceci ne peut se faire au détriment des nécessités du développement durable. L'utilisation de matériaux recyclables et l'engagement sociétal du fabricant restent des points primordiaux au même niveau que l'exigence de qualité dans le choix du mobilier. Selon François Bures, directeur marketing, Kinnarps, « Nous restons sur l'idée que le bien-être physique et psycholo-



« Le bien-être physique et psychologique fait partie de la conception du développement durable », François Bures, directeur marketing, Kinnarps (image : Kinnarps)



« Une des problématiques des entreprises à l'avenir est le capital humain. Les entreprises devront pouvoir attirer et conserver ce capital humain en lui donnant les meilleures conditions de travail possibles. » Jacques Albert, président directeur général, Arféo. (image : Arféo)



100% des chutes de tissus sont utilisées pour insonoriser nos cloisons



Chez Kinnarps, nous innovons afin de réduire notre empreinte environnementale. L'isolant acoustique de nos cloisons est constitué d'une matière composée de 40% de chutes de tissus de notre usine de sièges de Skillingaryd, 20% de fibres issues du recyclage des bouteilles en plastiques PET et 40% de fibres polyester.



Kinnarps est fabricant de mobilier de bureaux pour tous les besoins dans l'entreprise. Notre philosophie est simple : nous imaginons des solutions complètes, efficaces et durables pour l'ensemble des espaces tertiaires.

gique font partie de la conception du développement durable, et le design peut y concourir. Avant, il y avait le sentiment que les designers ne s'occupaient pas de cette conception de développement durable, aujourd'hui ils s'y intéressent de façon dynamique. » Il y a donc convergence entre les concepts de

développement durable et de design. Le design de l'espace de travail affecte le bien-être des salariés, donc est (ou devrait être) considéré comme une partie intégrante du développement durable.

Il y a donc de moins en moins de distinction à faire entre le design et l'ergonomie. Il ne se trouve guère plus de fabricants qui vont se lancer dans le design d'un mobilier pour sa seule valeur esthétique, l'ergonomie est aujourd'hui partie intégrante du design.

Mais, autant que l'entreprise demande qualité, design, ergonomie, production responsable, la crise fait qu'il y a une pression de plus en plus forte sur les prix. Déjà, le marché

français n'est pas – par rapport à d'autres marchés – un marché « haut de gamme », avec la crise, c'est un marché tendu. Néanmoins, les économies d'espaces faite par les entreprises avec le passage à l'open-space, libère des ressources pour l'aménagement de l'espace de travail. Mais ceci est plus le fait des grands comptes que des PME.

Innovations ?

Quelles sont les innovations auxquelles nous pouvons nous attendre au niveau du poste de travail ? Il y en a une qui s'impose d'emblée : le bureau assis-debout.

Le bureau assis-debout offre la possibilité de changer de position de travail facilement et permet d'éviter tout inconfort manifestement à l'origine de déconcentration et de problèmes de santé éventuels. Ainsi des entreprises telles que Facebook et Google utilisent déjà ce système et recensent une demande croissante pour ce type de postes. Cette technologie appartient même au programme « bien-être » de Google.

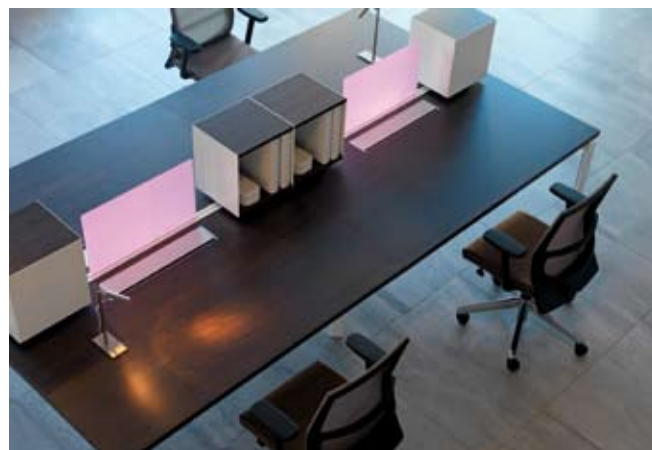
Les avantages d'un poste de travail assis-debout pour les employés sont réels. La conséquence immédiate de ce confort de travail amélioré est le renforcement du sentiment de

La recherche en ergonomie a établi depuis très longtemps un lien de cause à effet entre une mauvaise posture de travail et un certain nombre de troubles musculo-squelettiques (TMS). Le réaménagement du lieu de travail à l'aide de postes de travail réglables en hauteur est une solution simple et efficace de remédier à de nombreux troubles. (image : Linak)



bien-être personnel et de la satisfaction professionnelle. Une circulation sanguine accrue et un bon fonctionnement du système intestinal permettent un apport d'énergie supplémentaire vers les muscles et vous maintiennent en forme.

Le bénéfice à long terme est la diminution des troubles chroniques : moins de tension dans les épaules, moins de maux de tête et de dos, etc. De même, il pourrait aussi en résulter une diminution des problèmes de poids car de récentes recherches prouvent qu'il existe une forte incidence entre l'extrême fréquence de la position assise et le phénomène de l'obésité. De plus, à long terme, les travailleurs ayant passé la plupart de leur temps assis au travail voient leur forme physique se dégrader.



Le rangement de proximité peut contribuer au cloisonnement du poste de travail (image : Haworth)

Mais, cette avancée peine à percer en France. Depuis une vingtaine d'années, le bureau assis-debout est considéré comme étant un produit incontournable dans les pays nordiques. En Scandinavie, le bureau assis-debout représente un bureau sur deux à la vente. Mais dans le marché français, une pure question de budget serait à l'origine de la difficulté de tels produits à prendre leur place dans le marché. Selon Kinnarps, s'il y a une demande pour de tels produits en France, ça reste une demande très minoritaire. Si le bureau assis-debout est un produit très important au niveau européen, la France ne s'y met que tout doucement.

Le rangement

Une autre tendance du marché est au niveau de l'accessoirement du poste de travail. Il y a un passage, par exemple, de l'armoire standard vers du rangement incorporé au poste de travail. En effet, le rangement est en train de supplanter l'armoire métallique sur le marché français. Si l'armoire métallique classique était prévue pour du classement, elle est vite devenue un espace de rangement de proximité. C'est ce manque de rangement de proximité qui explique la tendance actuelle. Le rangement de proximité se doit d'être ergonomique de façon à bien remplir son rôle qui est d'utilisation quotidienne. Ainsi, nous voyons de plus en plus de ce type de rangement, soit en bout de bureau,

L'outil de production : Visite de l'usine Dynamobel de Peralta



L'usine Dynamobel de Peralta sur fond d'éoliennes qui permettent à la firme de profiter d'une source d'énergie renouvelable pour ses besoins électriques.

C'est à Peralta en Navarre (Espagne), à 1h30 de voiture de l'aéroport de Biarritz que se situe une des usines de Dynamobel. Avec plus de 100 000 m² dédiés au siège social et à la production de mobilier, le site de Peralta se veut un modèle de production de mobilier. Certifié ISO 14001, PEFC et FSC, Dynamobel met tout en place pour assurer, non seulement des produits responsables et de qualité, mais assure les meilleures conditions de travail possible aux salariés de l'usine. De la peinture aux mousses pour les sièges, tout produit utilisé est à base d'eau et ne nécessite aucun solvant. On le voit d'ailleurs à travers l'usine, il n'y a qu'aux postes de peinture que les employés (lorsque le processus n'est pas entièrement automatisé) portent des masques. Le niveau sonore est aussi surprenant : c'est une usine assez silencieuse. De plus, l'usine est fournie en énergie par les parcs éoliens (nombreux dans la région) qui profitent des vents de Navarre pour produire de l'énergie. Dynamobel est fier d'annoncer que 40 % de l'électricité utilisée dans son usine provient de sources d'énergie renouvelables.

Mais, en ces temps de relocalisation, la question d'une production européenne se pose. Ne serait-il pas plus économique pour Dynamobel de produire en Chine ? « Non, » répond Laurent Assouly, directeur France de Dynamobel qui est à l'origine de cette visite guidée. « Dans notre métier, le mobilier de bureau, il n'y a peu de produits complètement standardisés. Nous personnalisons selon les



Il n'y a plus de produits à base de solvants utilisés dans l'usine de Peralta, même la peinture est à base d'eau.



Le souci de développement durable est visible tout au travers du site de Peralta, un souci particulier est appliqué à l'utilisation des matières premières. Par exemple, 95 % des tissus entrant dans l'usine seront utilisés grâce à des techniques de découpe de précision.



Le recyclage tant des résidus industriels que des pièces défectueuses est primordiale dans la vision de Dynamobel.

commandes. Il faut donc être réactif aux demandes de nos clients. » En effet, le temps de transport entre la Chine et un client en France ne permet pas autant de flexibilité. D'ailleurs, les coûts de transport et l'augmentation progressive des salaires en Chine font en sorte que la délocalisation n'est pas une réponse économiquement viable. Mais, une autre raison de garder la production en Europe est le gage de qualité et l'assurance du respect des différentes normes dans la production.

Ce même souci se retrouve au niveau des sous-traitants (assez rares !) de Dynamobel. Dans un rayon de 30 km de l'usine, on retrouve la grande majorité de ces sous-traitants qui sont principalement des fabricants de plastique et fournisseurs de pièces comme des vis ou encore de peinture. Dans certains cas, il peut y avoir des sous-traitants plus lointains pour des besoins spécifiques (un des sous-traitants pour Dynamobel est en Afrique du Sud), mais pour préserver la réactivité de l'usine, une préférence marquée est donnée aux industries implantées non-loin du site de Peralta.



« Il faut être réactif aux demandes de nos clients », Laurent Assouly, directeur France, Dynamobel

La réactivité de l'usine de Peralta a été mise à l'épreuve lors du passage d'Info Buro Mag : 150 unités pour la Société Générale étaient en cours de fabrication avec un délai de 3 jours, un réel challenge logistique pour l'usine. En 2008, Dynamobel a été sélectionnée pour fournir la Société Générale en postes de travail, tant pour l'immeuble Granite à La Défense (3 500 postes), que pour les back-office des divers sites de la banque, tant pour les bâtiments neufs que pour les sites réhabilités. Le contrat avec la Société Générale représente déjà plus de 10 000 postes.

Jean-Pierre Pauthonnier, adjoint au responsable service mobilier de la Société Générale définit Dynamobel en trois mots : « Réactivité, régularité, flexibilité ». Il rajoute que la firme est « à l'écoute et analyse les demandes de modifications » faites par la Société Générale.

Les prémices de l'ergonomie

Pour Kinnarps, le développement durable est une approche globale à la confluence de trois préoccupations, dites « les trois piliers du développement durable » : Economie, Environnement et Social. Les actions culturelles dans l'entreprise et notamment le mécénat culturel font partie intégrante d'une démarche RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise) et touchent donc le pilier « Social ».

Par les valeurs qu'il défend et les créations qu'il rend possibles, le mécénat, et notamment le mécénat culturel, est une expression libre de la responsabilité sociale des entreprises. Ses démarches de coopération, son soutien à la création et à l'innovation, le souci du long terme qui est au cœur des fondations, sont autant de caractéristiques qui font échos aux principes souvent énoncés du développement durable.

« C'est un projet passionnant, » explique François Bures, directeur marketing, Kinnarps. Ainsi, Kinnarps a été amené à

s'occuper de la restauration du fauteuil de bureau du Dauphin. Fauteuil de bureau livré en 1745 pour le cabinet intérieur du Dauphin (fils de Louis XV et père de Louis XVI et des rois de la Restauration Louis XVIII et Charles X) au château de Fontainebleau, ce très beau siège est caractéristique des productions parisiennes à l'époque où le style rocaille connaît son apogée (1730 à 1760 environ). Siège d'une grande qualité de fabrication mais utilitaire avant tout, car il présente des proportions différentes de celles d'un fauteuil de salon, on peut même y voir les prémices de l'ergonomie. Le siège possède des accotoirs hauts afin d'être dans le prolongement de bureau lui-même. Ils sont nettement en retrait du bord de l'assise pour une plus grande proximité avec le plan de travail. En outre, le dossier est plus cintré et plus bas que celui d'un siège de salon. Son revêtement, un maroquin, est adapté à un usage intensif. « A ma grande surprise, » continue M. Bures, « il y avait déjà un

souci d'ergonomie à cette époque. Le mot est anachronique dans ce cas précis, mais l'attention des détails, par exemple, aux accoudoirs (le fait de les positionner assez haut par rapport au poste de travail démontre ce souci "d'ergonomie") fait qu'on se rend compte que l'ébéniste qui a travaillé sur ce fauteuil s'est soucié de la conception du fauteuil, jusqu'à la garniture en maroquin dont le but est de résister à l'usure. C'est un projet très intéressant. »

Le journal d'entrée du Garde-meuble de la Couronne mentionne, à la date du 20 septembre 1745, une livraison du marchand tapissier Sallior en ces termes : « Un fauteuil de bureau couvert de maroquin rouge, garni de galon d'or cloué de clouds dorés, le dossier ceinturé, les bras recullés et à manchettes, les bois sculptés dorés. » Ce descriptif fait de ce siège le plus ancien fauteuil de bureau provenant de l'ancien garde-meuble royal actuellement identifié. Un siège identique avait été livré en février de la même année pour l'appartement du Dauphin au Château de Versailles, ce qui justifie aujourd'hui sa présentation dans ces lieux.

Acquis par le Château de Versailles auprès d'un antiquaire américain de Kansas City, le fauteuil est actuellement en cours de restauration dans les ateliers d'ébénisterie du château. Il a été débarrassé de sa garniture de tissu et les pieds qui avaient été tronqués de 5 cm environ sont restaurés aux dimensions originales.



Dans le cadre de sa politique de mécénat, Kinnarps participe au remeublement du Château de Versailles et aide à la restauration du fauteuil de bureau du Dauphin. Par ce mécénat, Kinnarps renoue avec les origines artisanales de son métier. (image : Christian Milet)



Le travail de restauration de la dorure nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur spécialisé en restauration de bois doré et polychromé. L'intervention, près de 400 heures de travail, portera sur la conservation de la dorure d'origine. (image : Christian Milet)

voire même utilisé comme cloisonnement, venir compléter le poste de travail.

Caissons à tiroirs, bacs de rangement, meubles de rangement incorporés au mobilier sont autant de solutions de rangement de proximité qui permettent aux industriels du mobilier de bureau de rivaliser d'imagination ; et avec l'arrivée sur le marché de plus en plus de solutions du genre, la grande majorité des fabricants a relevé ce défi.

Mais, le rangement de proximité n'est pas le seul besoin en termes de rangement. Disques durs, tours centrales (en attendant l'avènement des « pads » au sein de l'entreprise), fils et câbles divers doivent tous trouver une place (de préférence cachée) au sein du poste de travail. Ainsi, chemins de câbles, espaces intégrés (et aérés !) pour les unités centrales des ordinateurs, bacs intégrés pour la connectique, etc. sont les « accessoires » de plus en plus en demandes au niveau du poste de travail.



Dans la gamme Dublo de Dynamobel, il est possible de mettre un chemin de câble surélevé au dessus du bureau (en configuration « bench », soit deux tables face à face) qui peut accommoder une petite cloison. Cette option permet une grande capacité d'électrification et inclus des tiroirs à l'extrémité pour entreposer documents.

ARFEO Présente

Oxygène

Une gamme de **meubler de bureau** qui offre une **nouvelle façon de travailler** !
Pour les entreprises et services soucieux du **bien-être** de leurs collaborateurs, de leur image et qui construisent un **21ème siècle durable**.



www.arfeo.com

Rue Jeanne Vivez - BP 70 265 - 53 202 Château-Gontier - 02 43 09 39 00



Conclusion

Comme nous l'avons vu, ergonomie et design sont des points centraux au niveau du poste de travail. En effet, l'innovation de plus en plus poussée dont font preuve les fabricants de mobilier de bureau tend à dynamiser un marché en lente reprise. Si l'ergonomie prime, le bien-être du salarié comprend aussi l'aspect esthétique de son environnement de travail et surtout de son poste de travail-même. Pour reprendre l'expression du président d'Arfeo : « Le capital humain » sera de plus en plus important au sein de l'entreprise. C'est en veillant à son bien-être autant qu'à sa productivité que l'entreprise pourra tirer

le meilleur avantage des ses salariés. Il est donc primordial de voir l'importance du poste de travail comme la matrice d'où surgira cet avantage.

Certes, les sièges, l'éclairage, le niveau sonore et la température doivent être pris en compte dans l'aménagement des espaces de travail et ces sujets ont été et seront traités à nouveau dans les pages d'Info Buro Mag. L'objectif de ce dossier était de mettre en lumière l'aspect « mobilier » du poste de travail, d'en voir l'état du marché, les tendances et les visions d'avenir.. Nous espérons que nous avons su atteindre ce but en gardant l'intérêt de nos lecteurs.



Un exemple de rangement astucieux signé Dynamobel : la table de direction de la gamme Neta.

Les cloisons dans un open-space ne sont pas nécessairement dédiées à l'isolation du poste de travail. Une tendance importante est l'utilisation des cloisons pour le rangement comme cet exemple de la gamme Epure de Haworth (image : Haworth)

